



30 جويلية 2022

مذكرة 014X22

إلى السيدة والسادة
مديرة ومديري الأكاديميات الجهوية للتربية والتكوين

الموضوع: تنظيم المباراة الوطنية MédiaScol حول انتقاء أجود جريدة مدرسية رقمية، دورة 2022.

سلام تام بوجود مولانا الإمام المؤيد بالله؛

وبعد، فعلاقة بالموضوع المشار إليه أعلاه؛ وفي إطار تفعيل مقتضيات القانون الإطار رقم 51.17 المتعلق بمنظومة التربية والتكوين والبحث العلمي، في شقه المتعلق بتطوير استعمالات تكنولوجيا المعلومات والاتصالات في التعليم؛ ومساهمة في تفعيل مبدأ التناوب اللغوي المعتمد في الهندسة اللغوية والهادف للارتقاء بمستوى التحكم في اللغات الأجنبية؛ وعملا على حفز وتشجيع الإنتاجات التربوية الرقمية المجددة؛ وتوفيرا لمتطلبات تجديد الفعل التربوي لجعله متمركزا حول أنشطة المتعلمين والمتعلمات والرفع من حافزيتهم وتطوير مسهم الإبداعي وفكرهم النقدي؛ يشرفني إخباركم أن الوزارة، بشراكة مع المعهد الفرنسي بالمغرب، تنظم المباراة الوطنية MédiaScol 2022 حول انتقاء أجود جريدة مدرسية رقمية على شكل موقع إلكتروني إخباري أو مدوّنة تضم وسائل الإعلام المختلفة كالتصوير الصحفي والافتتاحيات والفيديو وغيرها؛ وذلك وفق المعايير المبينة في القانون المنظم للمباراة رفقته.

وتحقيقا للأهداف المتوخاة من المباراة، وضمانا لتكافؤ الفرص بين المتباريات والمتبارين، أطلب منكم:

- تعميم فحوى هذه المذكرة على جميع المؤسسات التعليمية العمومية؛

- دعوة أستاذات وأساتذة اللغة الفرنسية أو الذين يدرسون بها، الراغبين في المشاركة رفقة تلميذاتهم وتلاميذهم، إلى إيداع ترشيحاتهم عبر رابط البوابة الوطنية لإدماج تكنولوجيا المعلومات والاتصالات في التعليم: www.taalimtime.ma في أجل أقصاه 30 أبريل 2022، والسلام.

وزير التربية الوطنية والتعليم الأولي
والرياضة
شكيب بنموسى

المرفق: القانون المنظم للمباراة ولمختلف العمليات والترتيبات المرتبطة بها.



MédiaScol 2022

CONCOURS NATIONAL DU MÉDIA NUMÉRIQUE SCOLAIRE

LES 10 RÈGLES D'OR POUR BIEN CONCOURIR !

ARTICLE 1. Le Ministère de l'Éducation Nationale, du Préscolaire et des Sports et l'Institut français du Maroc organisent en 2022 la 5^{ème} édition du concours de réalisation d'un média scolaire numérique. Ce concours est gratuit. La date limite d'envoi des productions est fixée au 30 avril 2022.

ARTICLE 2. Les sujets des productions sont libres mais doivent être en relation avec le contexte et l'actualité scolaire (par exemple, les activités extrascolaires, des sujets de société qui concernent les participants, les projets de classe, les sciences, l'écologie, le sport, l'alimentation, l'apprentissage des langues, etc.)

ARTICLE 3. Ce concours est ouvert (1) aux binômes constitués de deux classes de deux établissements scolaires différents, l'un marocain et l'autre français ou (2) aux écoles souhaitant participer seules, toutes catégories confondues.

ARTICLE 4. Les élèves des binômes constitués doivent appartenir à une même tranche d'âge. Peuvent concourir les élèves entre 8 et 15 ans.

ARTICLE 5. Le format du livrable est celui d'un média numérique, 100 % en ligne sous forme de site d'information, de blog, de Web TV ou radio, etc. Il est possible, voire recommandé, d'intégrer divers médias comme le photoreportage, des réalisations vidéo ou autres.

ARTICLE 6. 80 % des contenus doivent nécessairement être réalisés en français. L'usage de toute autre langue est possible mais devra être accompagné d'une traduction sous n'importe quelle forme : sous-titres, note infrapaginale, bouton, etc.

Attention ! Les contenus doivent être produits par les élèves eux-mêmes !

ARTICLE 7. Les productions réalisées ne feront, en aucun cas, l'objet de versements de droits d'auteur ou de diffusion. Chaque candidat renonce, par le seul fait de participer, à ces droits en sachant que les organisateurs s'engagent à respecter les droits moraux des auteurs.

ARTICLE 8. Pour respecter l'égalité des chances, toute modification est strictement interdite après la date limite d'envoi des productions. Le plagiat et le non-respect du règlement entraînent l'exclusion immédiate du concours.

ARTICLE 9. La proclamation des résultats se fera 2 à 4 semaines après la date limite de réception des productions. Les organisateurs se réservent la possibilité de modifier le calendrier si les circonstances l'exigent.

Le nom des lauréats et les prix seront affichés sur le site de l'Institut Français du Maroc et sur celui du MENPS. Les organisateurs contacteront les lauréats par mail et/ou par téléphone pour la remise des prix.

ARTICLE 10. Le jury sera composé de représentants du MENPS et de l'Institut Français du Maroc. Sa décision est sans appel.

LE CALENDRIER

30 avril 2022	Date limite pour l'envoi des productions
Mai 2022	Proclamation des résultats
Juin 2022	Remise des prix

MODALITÉS D'ENVOI DES PRODUCTIONS

Veillez déposer votre journal numérique à l'adresse suivante, avant la date limite :
www.taalimtice.ma

LES PRIX

Le concours comporte 4 premiers prix : un séjour de formation¹ en France par école pour l'enseignant responsable du groupe gagnant, des jeux éducatifs numériques et autres surprises pour les classes.

CRITÈRES D'ÉVALUATION

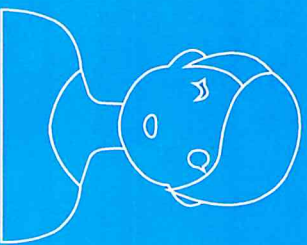
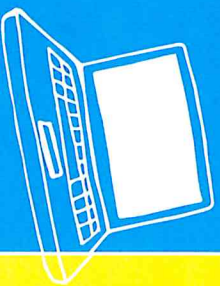
Vos productions numériques seront évaluées sur les critères suivants :

- Qualités visuelles : création graphique, illustrations, mise en page, etc.
- Contenu : critères différents pour l'écrit, l'oral, et la vidéo, qualités rédactionnelles, analyse, originalité des sujets, ligne éditoriale, son, débit, images, etc.
- Ergonomie : navigation, fonctionnalités utilisées
- Interactivité : présentation des équipes, commentaires, ouverture sur le web, etc.

¹ Soit 4 séjours au total. Le séjour inclut le vol AR vers la France, une partie des frais d'hébergement sous la forme de l'attribution d'une bourse pour stage pédagogique de courte durée et la prise en charge de la totalité du coût de la formation. Seule une partie des frais de visa requis dans le cadre de ce stage est par ailleurs prise en charge par l'Institut français. **ATTENTION : Ces séjours sont soumis à la situation sanitaire et les conditions de mobilité internationale. Ils peuvent être annulés en fonction du contexte et ne sont pas reconductibles l'année suivante.**

Participez au concours
du média scolaire
numérique organisé par
le MENPS et l'Institut
français du Maroc

Ce concours est ouvert
aux deux catégories
suivantes (1) binômes
inter-établissements
écoles publiques/écoles
françaises et (2) aux
écoles publiques ou
privées souhaitant
participer



Vous êtes enseignant(e)
de ou en français, vous
souhaitez participer
avec vos élèves entre 8
et 15 ans ?

Pour plus d'informations
adressez-vous à l'Institut
Français du Maroc

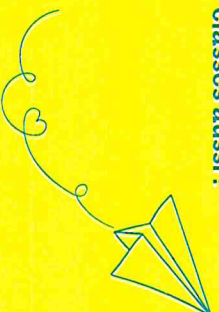
*Repoussez
les limites
de votre
imagination !*

À gagner

Mettez en place votre
site ou votre blog, créez
votre web TV ou radio,
essayez-vous à la
photo, au reportage...

*Place à la
co-création !*

Des séjours de
formation en France
pour les enseignants et
de nombreuses
surprises pour les
classes aussi !



*Les dates
à retenir !*

Optez pour un
média 100%
en ligne !

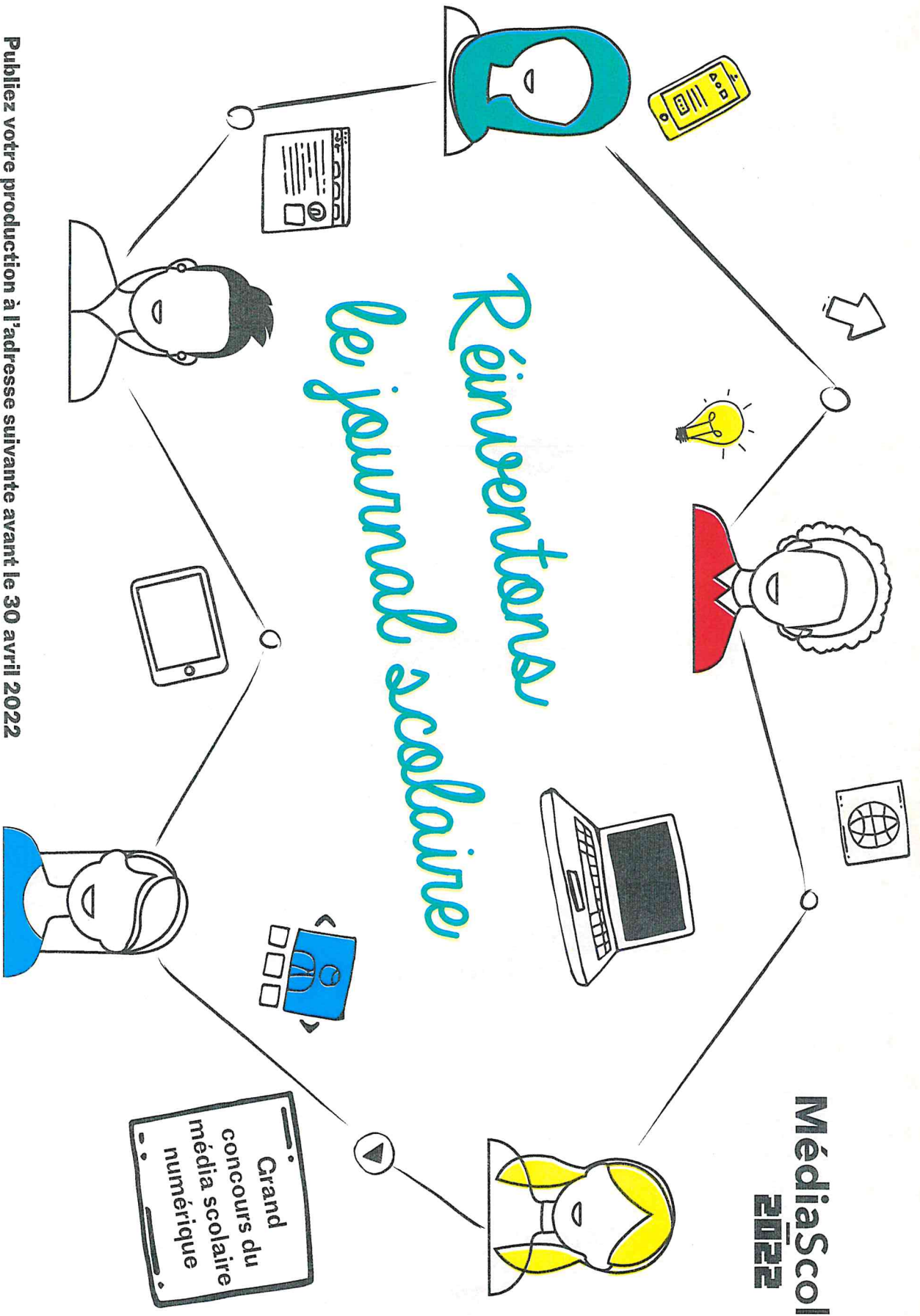
*Le français
à l'honneur !*

80 % des contenus
doivent être en
français, mais vous
pouvez jongler avec
d'autres langues que
vous aimez. Seule
condition : n'oubliez
pas de traduire !

30 avril 2022 - date limite
pour l'envoi des productions

mai 2022 - proclamation des
résultats





Publiez votre production à l'adresse suivante avant le 30 avril 2022

www.taalimite.ma